

Saint-Egrève

le journal

N°204
JUILLET 2014

Un été

sur les chapeaux
de roues





édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°204

Ce mois-ci, je souhaite évoquer la situation à La Métro car les questions et les enjeux qui sont devant nous sont d'importance avec le prochain passage en Métropole. J'y reviendrais d'ailleurs souvent dans cette colonne.

Pour l'heure, l'exécutif et les groupes de travail se sont mis en place et ont commencé à prendre connaissance des différents défis qui sont devant nous. Comme vous le savez peut-être, le groupe Non Inscrits et Société Civile à la Métro ne fait plus partie de l'exécutif. Nous souhaitons pouvoir continuer, comme nous l'avons fait depuis 1995 et Robert Fiat, à participer avec conviction et loyauté à la construction de notre agglomération. Les dernières élections municipales dans l'agglomération ont changé la donne (à Grenoble notamment) et la nouvelle majorité ne l'a, elle, pas souhaité. La création d'une Métropole impose pourtant d'avoir un état d'esprit ouvert pour partager le plus largement possible les réponses que les élus métropolitains apportent à cette transformation historique.

Pour autant, les 2 élus de la majorité qui, grâce à votre soutien massif, siègent avec moi au Conseil d'Agglomération, nous ne nous sentons pas dans la peau d'opposants obtus. Bien au contraire, et comme nous l'avons toujours fait, nous étudierons avec attention les propositions de cette nouvelle majorité et nous les soutiendrons chaque fois qu'elles iront dans le sens de l'intérêt général, du bien commun et du respect de Saint-Egrève et des Saint-Egrévois. Cela a toujours été notre ligne de conduite à Saint-Egrève comme ailleurs, nous ne comptons pas changer d'avis pour des stériles questions politiciennes.

Il me reste à vous souhaiter un bel été et de profiter des vacances pour vous détendre et vous reposer, grâce aux activités que propose la Ville ou plus simplement en (re)découvrant les trésors de la nature qui sont à notre portée.

Chaleureusement,
Catherine Kamowski



3-5 | les actualités

Le Tour de France à Saint-Egrève
Feu d'artifice
La bonne saison du hand
Evénements de l'été



la Ville

6-7

Travaux d'été
Saison sociale
Ça bouge dans le déplacement



| Rendez-vous 8

Associations en fête, le retour
Le Patio ouvre en septembre



9 Expression politique

10 Info pratique

11 Petites annonces



Les forçats de la route passent par Saint-Egrève !

Le 18 juillet, la treizième étape du Tour de France propose aux cyclistes de rallier Saint-Etienne à Chamrousse via... Saint-Egrève (notamment). Ainsi, déboulant du Pont-Barrage, le peloton va filer le long de l'avenue de San Marino, traverser la RD 1075 avant de s'élancer sur l'avenue de Karben. Le rond-point du Rocher d'escalade négocié, les coureurs s'élanceront sur l'avenue de Rochepleine, passeront devant l'église de La Monta et après avoir roulé sur l'avenue du Médecin Général Viallet ils bifurqueront sur l'avenue de la Monta au niveau de la Place Pompée pour commencer leur ascension de la Route de Quaix. Saint-Egrève sera donc la dernière portion relativement plate

avant d'attaquer les contreforts de Chartreuse et passer le col de Palaquit. Autant dire qu'après leur passage à Saint-Egrève, les cyclistes vont être mis à rude épreuve durant la dernière heure de la course qui compte 14,1 km d'ascension aux pentes irrégulières. De quoi faire un sérieux écrémage avant la montée finale vers Chamrousse. Là, ce sera 18,2 km à 7,3 % de moyenne...

Bien évidemment, ce passage, qui risque bien d'être assez bref vu la vitesse à laquelle les athlètes évoluent, sera précédé par l'incontournable caravane du Tour dont les premiers véhicules devraient traverser Saint-Egrève une heure environ avant les concurrents. A événement exceptionnel, mesures



exceptionnelles. Ainsi, pour permettre le bon déroulement de cette manifestation, la circulation sera coupée sur l'ensemble du parcours de 13h à 18h et le stationnement y sera formellement interdit de minuit

à 18h. Attention, des perturbations de la circulation sont à prévoir plus particulièrement dans certains secteurs de la ville comme à Rochepleine ou à La Monta. ■

(15h31) C'est l'heure estimée du passage des coureurs à Saint-Egrève si ceux-ci maintiennent une vitesse de 40 km/h depuis Saint-Etienne.

CIRCULATION - LA MONTA : le 18 juillet les rues du haut de la Monta (Clapières, Adolphe Muguet...) seront entièrement bloquées le temps du passage du Tour de France. S'ils veulent pouvoir circuler durant ce temps, les riverains sont invités à stationner leurs véhicules un peu plus bas sur la commune

CIRCULATION - ROCHEPLEINE : pour éviter d'enclaver totalement le quartier de Rochepleine lors du passage du Tour de France, les voitures pourront emprunter la rue des Peupliers et le mail Pierre Mendes-France qui seront exceptionnellement ouverts à la circulation

Zapping du mois

JUIN

Vendredi
6



Graines de sportifs !

Pendant une semaine, environ 1500 enfants se sont retrouvés sur la piste d'athlétisme du complexe sportif Jean Balestas ! Encadrés par les ETAPS de Saint-Egrève, les petits élèves ont ainsi clôturé de la plus belle manière qui soit un cycle d'entraînement en rencontrant les autres enfants de leur âge.

(197,5 km)



C'est la distance parcourue lors de la 13^e étape du Tour 2014. Saint-Egrève se situe au 134^e kilomètre de la course soit à 63,5 km de l'arrivée.

RETRANSMISSION : la section cyclotourisme de l'USSE propose au foyer de l'USSE (2, rue des Brioux) une retransmission en direct de l'étape du Tour de France du 18 juillet. Rendez-vous dès 14h

Le hand... encore !

Après l'équipe senior féminine, c'est au tour de l'équipe garçon de moins de 18 ans de la section handball de l'USSE de se démarquer en compétition. En effet, pour faire honneur à la victoire des seniors filles en Championnat de France régional, les jeunes handballeurs ont brillé lors du Challenge de France à Falaise en Normandie. Après une victoire face à Troyes en demi-finale, les joueurs de l'USSE se sont retrouvés face à face avec l'équipe de Rennes tenante du titre pour un match riche en émotions. C'est à l'issue du temps réglementaire,

que les Saint-Egrévois se sont imposés aux tirs au but remportant une magnifique victoire contre des adversaires très valeureux. Comme pour le Championnat de France régional, de nombreux Saint-Egrévois ont fait le déplacement. Et pour l'occasion les jeunes du club, les familles et les supporters ont été accompagnés par les joueurs de Chambéry qui ont aussi donné de la voix dans les tribunes pour soutenir les jeunes hommes entraînés par Renaud Vivier et Philippe Drummer. ■



Une victoire bien méritée

2 l'équipe des - de 18 ans de l'USSE a remporté 2 fois le Challenge de France de handball en 4 ans.



Toiles sous les étoiles !

L'été, le cinéma a droit de cité... en plein air ! Durant ces vacances deux films sont proposés gratuitement aux Saint-Egrévois dans des parcs de la Ville. Le premier devrait rassembler vendredi 25 juillet toute la famille dans le Parc de l'Hôtel de Ville vers 21h30 où le virtuose Martin Scorsese recrée le Paris des années 30

avec son Hugo Cabret, un hommage vibrant au cinéma avec un grand C ! Puis, le mardi 19 août aux alentours de 21h dans le parc du Centre Hospitalier Alpes-Isère c'est au tour de La cage dorée du Portugais Ruben Alves d'avoir droit à sa soirée. Une "feel-good comedy" de saison ! ■

A noter, en cas d'intempéries, les films seront projetés à La Vence Scène. En savoir + : 04 76 56 53 18.

Zapping du mois

JUIN

Judi
12



Hyperactif !

La fin de saison est chargée pour l'association Culture et Détente. Ses membres, qui se sont mobilisés pour accueillir des artistes du jumelage fin mai, ont trouvé le temps de créer des œuvres originales pour proposer une exposition sur le septième art. Inaugurée par Geneviève Reynier, adjointe en charge de la Culture, elle a fait le bonheur des cinéphiles.

Faire bouger l'été



Saint-Egrève, que l'on soit un enfant, un ado ou un adulte, les occasions de passer un été inoubliable sont légions ! Que ce soit au frais en famille dans les deux piscines du Sivom du Néron, ou dans les nombreux parcs et autres équipements sportifs tels que l'aire de fitness de Rochepleine, les rochers d'escalade, le stade Jean Balestas

et autres skateparcs, les activités ne manquent pas à Saint-Egrève. Et pour les plus jeunes en quête d'animations encadrées par des professionnels, l'Association Familiale, l'association MJC, le Pôle Jeunesse ou encore les animateurs sportifs d'Activ'été proposent un panel d'initiatives particulièrement large ! ■

LA POSTE : le bureau de Saint-Egrève passe à l'heure d'été du 29 juillet au 24 août. Il est ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h 30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

TRANQUILLITE ABSENCE : Police Municipale et Gendarmerie Nationale proposent aux Saint-Egrévois de garder un œil sur leur domicile durant leur absence. Pour profiter du dispositif, il suffit de remplir un formulaire en Mairie ou en Gendarmerie ou de s'inscrire sur www.saint-egreve.fr

La Bibliothèque fête l'été



Lecture estivale à la bibliothèque Barnave

Parmi les bons plans de l'été à Saint-Egrève, il y en a un qui réjouit les amateurs de lecture. La Bibliothèque municipale accueille le public tout au long de juillet et août et adapte ses horaires d'ouverture aux rythmes des vacances... Ainsi, la bibliothèque Barnave est ouverte le mardi et le vendredi de 16h à 19h, celle de Rochepleine fonctionne en juillet le mardi de 16h à 19h et celle de Fiancey les mercredis et vendredis de 15h à 18h uniquement en juillet. ■

PRATIQUE : du 15 juillet au 22 août inclus, la mairie ferme à 17h15. Une permanence jusqu'à 19h30 est maintenue les jeudis sauf les 7, 14 et 21 août

COLIS DE NOEL : jusqu'au 26 septembre les seniors qui n'en n'ont jamais bénéficié peuvent s'inscrire au colis et repas de Noël du CCAS (04 76 56 53 47) ! Les personnes âgées de 68 ans sont conviées à un repas festif et celles de 70 ans ou plus peuvent choisir entre un colis et le repas.

(900 000€

C'est le coût global consacré par la Ville à la sécurisation des pentes du Néron dont les travaux s'achèvent cet été.

Débroussaillage

Débroussailler autour de son habitation est une obligation légale. Distance autour de la maison, chemin d'accès, questions de voisinage... les dispositions à prendre pour sécuriser son terrain sont disponibles sur www.saint-egreve.fr (rubrique aménagement/urbanisme) et sur www.eufirestar.org/debrouss_obligation.php.

Zapping du mois

JUIN

Mardi
10



Un départ avec les honneurs

Le capitaine Pascal Oger a invité le Maire Catherine Kamowski et de nombreux Saint-Egrévois à une petite cérémonie amicale pour célébrer son départ prochain de Saint-Egrève. En effet, après 4 ans passé à la tête de la caserne locale, l'officier s'apprête à prendre un nouveau poste à Renage. A cette occasion, et pour souligner l'importance du travail accompli, une lettre de félicitations lui a été remise par le Commandant de groupement et de nombreux cadeaux moins formels ont été offerts à celui qui reste à la tête de la gendarmerie de Saint-Egrève jusqu'à la fin du mois de juillet.

PLAN CANICULE : tout l'été, le CCAS reste à l'écoute des Saint-Egrévois isolés et les soutient en cas de canicule. Les personnes fragiles peuvent s'inscrire ou être inscrites sur un registre qui, en cas de fortes chaleurs, sera utilisé par les agents du CCAS afin de veiller à leur bien-être. Tél. 04 76 56 53 47

Des arbres évacués

Les fortes intempéries du week-end du 8 juin ont provoqué la chute d'un peuplier à Fiancey. L'arbre qui poussait face à la pharmacie de Prédieu a cassé et s'est emboîté dans deux autres peupliers mettant en péril la sécurité du site. Les agents du service des espaces verts ont évacué cet arbre d'une quinzaine de mètres, en le désencastrant avec un tractopelle. D'autre part, un vieux chêne du parc de Rochepleine, qui était conservé à l'état de "fossile" à perdu une grosse branche charpentière. Un périmètre de sécurité avec barrière a été mis en place en attendant son évacuation pour assurer la sécurité des personnes. ■



Le Tram E... presque à Saint-Egrève !



Le tram E (à dr.) et la navette "E bus" (à g.) au terminus provisoire de Saint-Martin-le-Vinoux

(04 38 70 38 70)

C'est depuis le 1^{er} juillet le numéro unique auquel sont disponibles tous les services de la TAG.

Réseau TAG

Des modifications du réseau TAG sont prévues au 1^{er} septembre avec notamment le prolongement de la ligne B du Tram, l'évolution du réseau bus avec la généralisation des lignes chrono, proximo et flexo. A Saint-Egrève la ligne 30 va devenir la 22 et s'arrêtera à la Presqu'île. Trois lignes Flexo, la 60, la 61 et la 63, desserviront les communes du haut et le trajet de la 54 évoluera pour aller jusqu'au Pont de Vence. ■

Le détail sur www.tag.fr



Alzheimer en question

Maladie neuro-dégénérative, quand Alzheimer frappe une personne, tous ses proches sont touchés par le problème et sont bien souvent contraints de devenir des "aidants familiaux". Seulement, il n'est pas toujours évident de s'improviser accompagnateur d'un malade. C'est pourquoi, à la rentrée prochaine, le CCAS de Saint-Egrève et l'association "France Alzheimer Isère" mettent en place à la Maison des Solidarités et des Familles, une formation gratuite ouverte aux proches de personnes atteintes par Alzheimer ou une maladie apparentée. Cette formation de cinq modules de deux heures proposée le samedi matin est l'occasion de mieux comprendre les mécanismes de la maladie, d'adapter son comportement vis à vis du malade, de maintenir une relation d'échange et de mieux connaître les éventuelles aides dont on peut bénéficier...

Renseignements et inscriptions :

Sylvie Petrigani, 04 76 56 53 05.

Ca y est, c'est parti. La ligne E du tram, ou tout au moins son tronçon sud, qui dessert Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux, a été inaugurée en grande pompe samedi 28 juin. Depuis les usagers peuvent emprunter les rames qui circulent de 5h30 à 1h30 du matin. La mise en service partielle de la cinquième ligne de tramway de l'agglomération propose de nombreux avantages par rapport à l'ancienne ligne de bus I qu'elle remplace entre l'Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux et la station Louise Michel à Grenoble. Plus rapide et plus confortable que le Bus I, elle facilite les déplacements entre le nord et le sud de l'agglomération, avec une fré-

quence de 6 minutes en heures de pointe elle propose diverses connexions avec les lignes TAG, notamment les trois lignes A, B et C, et le réseau Transisère. S'il faudra attendre la rentrée scolaire 2015 pour voir circuler les rames de la ligne E à Saint-Egrève, la mise en service partielle de la ligne E s'accompagne d'ores et déjà de modifications importantes de l'actuelle ligne I. En effet, si celle-ci, en version réduite existe encore dans sa partie sud reliant Grenoble à Claix, à Saint-Egrève elle a été remplacée par la "E bus" qui assure la liaison entre Le Fontanil, Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux en attendant que le tram soit enfin terminé. ■

CHARTREUSE : le site www.chartreuse-tourisme.com recense tous les événements estivaux programmés sur le territoire du Parc Naturel Régional dont fait partie Saint-Egrève

Zapping du mois

JUIN

Jeudi
5



Rue du Muret

Après les travaux menés sur les réseaux d'eaux potables et usées conjointement par le service des eaux de la Ville et la Métro, la municipalité procédera à la réfection des voiries de cette artère. Une réunion de concertation a été proposée aux riverains pour étudier les futurs aménagements qui seront réalisés à l'automne prochain. Solutions pour "pacifier" la circulation, place accordée au vélo ou arrivée prochaine d'une ligne de bus Flexo qui desservira "à la demande" la rue du Muret et l'avenue du Collège ont été abordées lors de cette rencontre.

NB : le compte-rendu de cette soirée est disponible sur www.saint-egreve.fr

Associations en fête, le retour !



Le 6 septembre, le parc Marius Camet accueille la journée "Associations en fête". Rendez-vous incontournable des associations et des Saint-Egrévois en quête d'informations sur la richesse et la diversité des activités proposées dans leur ville, cette demi-journée, qui commence dès 14h, est non seulement l'occasion de s'engager dans une activité sportive, solidaire ou de loisirs mais aussi de se promener à travers le tissu associatif local. Stands, démonstrations, remise des Victoires du Sport... le programme de la journée est pour le moins chargé ! ■

Expositions : participez !



l'Asile de Saint-Robert" et "La Ville de Saint-Egrève durant la Grande Guerre", le CHAI et la bibliothèque recherchent des documents, cartes postales anciennes, photos, lettres ou objets datant de cette époque. Les éléments collectés seront bien évidemment restitués à leurs propriétaires à l'issue des expositions qui auront lieu fin septembre 2014 à l'occasion des Journées du Patrimoine au Centre de Documentation du CHAI et du 12 novembre au 6 décembre 2014 à la Bibliothèque Barnave. Il est possible de déposer ses souvenirs à la Bibliothèque Barnave, aux horaires d'ouverture habituels. ■

A l'occasion du centenaire du début de la Grande Guerre, la bibliothèque Barnave, en partenariat avec le Centre Hospitalier Alpes-Isère, prépare des expositions sur la vie quotidienne des Saint-Egrévois durant la période 1914-1918. Pour mettre sur pied "La vie à

Contact : Emilie Laversanne,
emilie.laversanne@mairie-st-egreve.fr, 04 76 75 40 63
Nélia Bondiguel, nbondiguel@ch-alpes-isere.fr, 04 76 56 44 54

COUPS DE POUCE : aide au financement du BAFA, aide aux projets jeunes, aide à l'achat de matériel pour les études professionnelles et du BSR ou du code de la route... la Ville multiplie les coups de pouce financiers pour accompagner les jeunes dans leurs projets d'avenir.
En savoir + : 04 76 56 53 00

La Vence Scène le cinéma sur pause

Pendant l'été, La Vence Scène tire le rideau et fait une pause le temps de préparer la saison à venir. Ainsi, hormis les séances en plein air proposées durant les chaudes nuits à venir, il n'y aura pas de films projetés à Saint-Egrève entre le 23 juillet et le 19 août. Mais que les amateurs de septième art se rassurent, la programmation reprend dès le 20 août avec comme d'habitude les films qui font l'actualité !

RESERVATIONS : le spectacle vivant reprend ses droits à La Vence Scène le 3 octobre avec L'Avare. Sur le site www.lavencescene.saint-egreve.fr, les réservations en ligne pour la saison 2014-2015 ouvrent le lundi 25 août

L'Espace Jeunesse ouvre en septembre



Le Patio, le futur bâtiment dédié à la jeunesse est presque fini. Durant l'été, les derniers petits ajustements doivent être réalisés afin que l'équipement puisse être livré au Pôle Jeunesse et aux associations saint-égrévoises qui se préparent déjà activement à prendre possession des lieux. Pour pouvoir le découvrir et commencer à l'utiliser il faudra toutefois patienter jusqu'au 22 septembre prochain, date prévue de son ouverture aux activités. Pour mémoire, le Patio dessiné par Philippe Mas est un bâtiment furtif de 600 m² qui s'intègre dans (voire sous) le parc de Vence. Il proposera à ses utilisateurs des salles d'activités, un accueil informel, un patio de 100 m² des accès Internet... ■

le temps de lire

Secteur JEUNESSE

Divergente de Veronica Roth (Nathan)

Dans un monde post-apocalyptique, la société est divisée en clans. Les altruistes, les audacieux, les fraternels, les sincères et les érudits ont chacun un rôle précis à tenir.

Personne n'imagine sortir du genre qui lui a été assigné à l'âge de seize ans à l'issue d'un test. À cette occasion, Tris, l'héroïne, découvre qu'elle n'appartient à aucune caste. Pis, en tant que "divergente", elle représente une menace...



| expression politique

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Vigilance sur le budget municipal !

L'heure est difficile pour les finances publiques, nous le savons. Les collectivités locales n'ont pas ce problème puisque nos budgets doivent obligatoirement être votés à l'équilibre. Une commune ne peut emprunter pour financer ses investissements qu'après avoir payé tous ses frais de fonctionnement, de personnel et les intérêts de ses emprunts. Tout cela est très contrôlé et la situation financière de Saint-Egrève est très saine, avec des frais de fonctionnement maîtrisés, des investissements raisonnables et des emprunts limités au strict nécessaire.

Pourtant, l'Etat fait "participer" les collectivités locales, donc les communes, à son "effort de redressement des comptes publics". Depuis plusieurs années déjà, toutes les dotations sont plus ou moins gelées voire tout simplement diminuées. Nos partenaires comme le Département ou la Métro font de même. Cela pèse sur notre budget.

Cette année, l'Etat vient d'ajouter une "contribution à l'assainissement des finances publiques". Pour Saint-Egrève, c'est presque 200 000 € qui nous sont enlevés par l'Etat et l'année prochaine, ce seront 400 000 €.

Il est certain que nous devons tous faire des efforts mais il ne faut pas que cela soit au détriment de la qualité des services rendus aux Saint-Egrévoises et aux Saint-Egrévois.

A cela s'ajoute la Métropolisation qui va induire un coût pour Saint-Egrève. Bien sûr, des transferts de recettes vont compenser les transferts de charges et nos impôts n'augmenteront pas. Nous serons très vigilants là-dessus. Mais ces transferts vont peser sur nos grands équilibres financiers. C'est un peu technique et là encore, il nous faudra faire preuve d'encore davantage de vigilance et de rigueur. Nous en avons l'habitude, nous continuerons à le faire en conservant évidemment à l'esprit, notre engagement de ne pas augmenter pendant toute la durée du mandat, la part communale des impôts locaux hors inflation. C'est un engagement que nous tiendrons. Je vous souhaite un excellent été.

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Saint-Egrève totalement absente de l'exécutif de la Métro !

124 élus communautaires représentant les 49 communes de l'agglomération élargie depuis 2013 vont bâtir ce que sera notre agglomération dans les années à venir. Ce travail sera notamment porté par le Président, ses vice-présidents et le bureau de la Métro récemment élus.

Or, malgré son rang de 6ème ville de l'agglomération, Saint-Egrève ne sera pas représentée dans l'exécutif de la Métro : les élus de la majorité municipale en sont totalement exclus et pas un mot de cette absence dans l'abondante communication de la municipalité depuis le jour du vote !

A quelques mois du passage en Métropole, l'enjeu était pourtant particulièrement important : c'est l'avenir de nos communes et de notre agglomération qui est engagé. De nombreuses compétences, urbanisme et logement, voirie, économie, notamment, seront, dès janvier 2015, assurées par la future Métropole dans un objectif de progrès et de solidarité intercommunale. Le champ d'action de la Métropole sera encore plus important si l'on songe aux charges renforcées qui lui incomberont du fait de la dissolution annoncée des Conseils Généraux. Au moment de ce profond bouleversement des compétences de nos institutions, la présence de notre Ville dans les instances de l'exécutif de l'agglomération était essentielle. La liste Saint-Egrève Autrement avait fait de la présence renforcée de notre Ville au sein de l'agglomération un objectif important de la campagne des municipales. Mais les responsables de la Métro n'ont pas été dupes de la manœuvre de l'équipe sortante : élue sous l'étiquette Centre-MoDem en 2008, et, avec la même équipe, élue sous l'étiquette (trompeuse) Divers Gauche en 2014, elle escomptait glaner quelques responsabilités auprès de la majorité de gauche. Elle a perdu son pari. Ce sont malheureusement les Saint-Egrévois qui le payent aujourd'hui.

Notre groupe suivra très attentivement la mise en place de la Métropole qui portera l'avenir de notre agglomération pour une meilleure qualité de vie de ses habitants.

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali (PS)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Quelle (vraie) démocratie entre deux élections ?

Le 27 mai dernier, la charte de fonctionnement des conseils des habitants a été soumise aux membres du conseil municipal. Créés il y a trois ans, à l'initiative du maire, ces instances sont présentées comme un outil de démocratie de proximité. Si l'intention est louable, le mode de fonctionnement contredit cette ambition. Selon la majorité, le nombre idéal de participants dans chaque conseil serait de 20 (!) personnes, soit env. 60 personnes pour une ville qui compte plus de 16 000 habitants ! Elles vont devoir être assidues ! Pour faire partie de ces conseils d'habitants, il faut montrer patte blanche : ne pas siéger au conseil municipal (surtout quand on est dans l'opposition) et ne pas être employé par la ville, mais ils sont ouverts aux syndicats de copropriété (curieux, non ?)...

A Saint-Egrève, la démocratie de proximité fait sourire : élaboration des projets municipaux sans consultation en amont des associations, un conseil des jeunes prévu dès 2008 qui n'a toujours pas vu le jour, une politique jeunesse municipalisée et menée à la baguette plutôt que confiée à une association d'éducation populaire, des travaux dans la rue du Muret pour 1,2 millions d'euros présentés le 27 mai comme un « avant-projet » et qui débutent le 12 juin, soit tout juste une semaine après la réunion publique de quartier qui visait à recueillir l'avis de la population concernée...

Un an après la réforme des rythmes scolaires, aucun bilan n'a non plus été tiré en toute transparence avec les principaux intéressés : les enfants et leurs parents.

Face à la montée de l'extrême-droite, la majorité pourrait marquer des points en menant une vraie politique en faveur de la démocratie participative et de la transparence. Pourquoi ne pas organiser par exemple un vrai débat et peut-être un référendum d'initiative populaire sur la construction ou non de la piscine et du pôle enfance au parc de Fiancey, en accordant le droit de vote à tous les habitants de Saint-Egrève quelle que soit leur nationalité ?

Laurent Amadieu, Brigitte Ruef, Tania Bustos

Groupe

Groupe Front de Gauche-PCF

La parole aux citoyen-ne-s !

Abstention massive aux élections européennes, montée inquiétante de l'extrême-droite, faible participation aux débats publics... au-delà des messages de mécontentement des politiques menées, c'est la traduction d'une démocratie qui ne fonctionne plus en ne donnant plus ni pouvoir de parole ni pouvoir de décision au peuple. Le pouvoir de parole c'est avoir tous les éléments d'un projet avant de pouvoir le faire évoluer selon les besoins exprimés par le plus grand nombre. Le pouvoir de décision c'est voter par référendum si nécessaire sur les projets qui ont une portée sociale et environnementale ou économique. C'est bien à l'échelon de la commune que les réponses de proximité se jouent avec l'appui de la participation de la population, encore faut-il se donner les vrais moyens de la développer.

Pour s'offrir une vitrine de démocratie participative la majorité propose 3 conseils des Habitants organisés par secteur, régis par une Charte proposée au Conseil Municipal du 4 juin 2014. Elle cadre les débats dans le sens d'une information des projets politiques du groupe majoritaire sans visibilité sur les contenus qui seront abordés ni comment ils seront préparés avec la population, même éloignée des moyens d'information. Ces assemblées seront ouvertes à tous les habitants sauf aux élus d'opposition et aux fonctionnaires territoriaux !

Comme pour le pôle jeunesse et les projets d'aménagements de notre cadre de vie nos positions dans l'opposition étaient unanimes : des bilans précis sont nécessaires et les contre-propositions doivent pouvoir être prises en compte ! Les prochains sujets qui seront rapidement à l'ordre du jour : révision du PLU et débat d'orientations budgétaires.

Pour agir encore plus efficacement ensemble, j'invite mes électrices et électeurs, toutes celles et ceux qui souhaitent le changement maintenant, à exprimer leurs propositions lors des Conseils des Habitants ou à m'écrire en mairie.

Sylvie GUINAND

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Fermeture de la mairie à 17h15 du mardi 15 juillet au vendredi 22 août inclus. Permanence tous les jeudis jusqu'à 19h30 sauf les jeudis 7, 14 et 21 août. A compter du lundi 25 août, horaires d'ouverture de l'ensemble des services lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et la Régie Municipale de l'eau et après prise de rendez-vous préalable).

Permanence des élus :
François Brottes, député : **04 76 92 18 96**
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.
RDV le vendredi 11 juillet de 14h30 à 16h30 en mairie.
Pas de permanence en août.

PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30. Pas de permanence à partir du 29/07. Reprise le 19/08.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
Permanence le lundi 7 juillet de 14h à 17h. Pas de permanence en août

Ecrivains Publics : Pas de permanence en juillet et en août.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis de 14h à 16h. Pas de permanence en août.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous.

Permanence Juridique : Permanence le 3 juillet de 17h à 19h30 et mercredi 16 juillet de 16h à 18h30 sur rendez-vous. Pas de permanence en août. Reprise le 4 septembre.

Médiation : Edouard Toumier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**
Permanence le jeudi 3 juillet de 14h à 17h sur rendez-vous en mairie. Pas de permanence en août. Reprise le 4 septembre.

Point Ecoute Intercommunal : **06 37 48 59 93**
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 13h à 17h à la Maison des Solidarités et des Familles, 38 rue de la

Gare. Mercredi de 14h à 18h à la Maison de l'Enfance et de la famille, 2919 rue du Petit lac, Saint-Martin le Vinoux. Permanences jusqu'au 25 juillet inclus. Pas de permanence en août.

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**
2 rue du 19 mars 1962. Mardi et mercredi de 15h à 19h, jeudi et vendredi de 14h à 17h ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Jeudi 10, 17, 24, 31 juillet et 14 août : 10h-17h, vend 11 juillet : 9h-12h. Fermé les 16, 23, 30 juillet, 1er août, du 5 au 8 août, 13 et 15 août.

SÉCURITÉ-URGENCES

Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17 ou 04 76 75 30 93**
Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**
Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**
Secours en montagne, Isère : **04 76 22 22 22**
Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**
SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**
Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**
Cliniques Vétérinaires
du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**
de Fiancéy (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05** (MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Du 28 juillet au 24 août, ouverture les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30. Le samedi de 9h à 12h

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

GRDF raccordement : **09 69 36 35 34**

EDF raccordement : **0810 14 46 84**

La Métro : **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie municipale des eaux : **04 76 56 53 20**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 05/07 au 11/07 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux

Du 12/07 au 18/07 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 19/07 au 25/07 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 26/07 au 01/08 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

place Pompée

Du 02/08 au 08/08 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 09/08 au 15/08 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

1 rue du Drac (garde jusqu'à 19h)

Du 16/08 au 22/08 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 23/08 au 29/08 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue du Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux

Du 30/08 au 05/09 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Congés annuels 2014 :

Pharmacie Casadella : du 13 au 27/07 et du 31/08 au 7/09

Pharmacie Chalier : du 27/07 au 10/08

Pharmacie des Charmettes : du 3 au 17/08

Pharmacie de la Monta : du 3 au 10/08

Pharmacie de la Pinéa : du 10 au 24/08

Pharmacie de Prédieu : du 17 au 31/08

Pharmacie du Fontanil : du 4 au 18/08

À SAINT-ÉGREVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



Yves Lorinquer
IMMOBILIER
Vos conseillers
Jean-Yves LAMARCA
et Patricia SCHMITT
Place du Pont de Vence



ST-EGREVE

Proche parc de Fiancéy, au calme, maison en bon état, 3 ch., séjour ouvrant sur terrasse et jardin clôturé, garage, proche commodités.

CLASSE ÉNERGIE : D 268 000 €



ST-EGREVE

Pour gde famille, ds bâtisse XVII^e avec jardin privatif, spacieux 7 pièces + gde cuisine équipée, garage double, caves, greniers.

CLASSE ÉNERGIE : B 428 000 €



ST-EGREVE

Dans bel environnement très calme, sur plus de 1300 m² de terrain, maison individuelle d'env.170 m² habitables, composée de 2 apparts.

CLASSE ÉNERGIE : D 365 000 €



CLEMENCIERE

À 10 minutes de Grenoble, terrain constructible de 1248 m² jouissant d'un COS à 0,20 dans un cadre privilégié, au calme, sans être isolé.

TERRAIN CONSTRUCTIBLE 230 000 €

www.lorinquer.com - Tél. 04.38.02.03.00

Julien MOURIER
Espaces Verts
DEVIS GRATUIT
Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte
Tél: 06 70 86 92 05

Palette
PUBLICITAIRE
enseignes / signalétique / marquage véhicules
Tél : 04 76 75 57 14
29 rue des Glairaux - 38120 Saint Egrève
web : www.palettepublicitaire.com

